



SLOVENSKI STANDARD
SIST EN 62115:2005/A11:2012/AC:2013
01-september-2013

Električne igrače - Varnost - Dopolnilo A11 - Popravek AC

Electric toys - Safety

Elektrische Spielzeuge - Sicherheit

Jouets électriques - Sécurité

ITEH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Ta slovenski standard je istoveten z: EN 62115:2005/A11:2012/AC:2013

[SIST EN 62115:2005/A11:2012/AC:2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fa0be0ba-401e-4f2b-8bda-8b4583d8a20c/sist-en-62115-2005-a11-2012-ac-2013)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fa0be0ba-401e-4f2b-8bda-8b4583d8a20c/sist-en-62115-2005-a11-2012-ac-2013>

ICS:

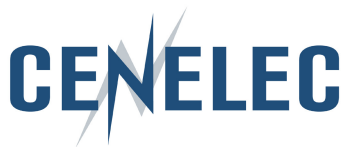
| | | |
|-----------|-----------------|-----------------|
| 13.120 | Varnost na domu | Domestic safety |
| 97.200.50 | Igrače | Toys |

SIST EN 62115:2005/A11:2012/AC:2013 fr

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[SIST EN 62115:2005/A11:2012/AC:2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fa0be0ba-401e-4f2b-8bda-8b4583d8a20c/sist-en-62115-2005-a11-2012-ac-2013)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fa0be0ba-401e-4f2b-8bda-8b4583d8a20c/sist-en-62115-2005-a11-2012-ac-2013>



Corrigendum à l'EN 62115:2005/A11:2012

Version française

- Dans la définition du 3.5.Z2: **remplacer** "circuit électrique" par "circuit électronique".
- Au 6.2: premier tiret, **remplacer** "fil d'acier" par "fil métallique". Au deuxième tiret, **remplacer** "protégée" par "protégés".
- Au 7.4: **remplacer** "Avertissement" par "Attention". **Remplacer** le paragraphe qui suit l'avertissement par:

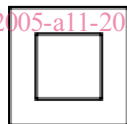
"Une brève indication du danger spécifique motivant cette restriction (par exemple, un mauvais usage du transformateur peut provoquer un choc électrique) "doit accompagner l'avertissement sur l'âge ou apparaître dans les instructions qui accompagnent le **jouet**. Le texte "Ne convient pas aux enfants de moins de 36 mois" peut être remplacé par le symbole d'avertissement sur l'âge indiqué dans la EN 71-1. Cette exigence ne s'applique pas aux **jouets** qui, en raison de leurs fonctions, dimensions, propriétés et caractéristiques similaires, ne sont manifestement pas destinés aux enfants de moins de 36 mois. Le terme "36 mois" peut être remplacé par le terme "3 ans".

- Au 7.4, **remplacer** le 8^{ème} paragraphe par:

Pour les **jouets pour ordinateur** ne respectant pas l'exigence du 14.Z1 b), les instructions doivent indiquer en substance:

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fa0be0ba-401e-4f2b-8bda-8b4583d8a20c/sist-en-62115-2005-a11-2012-ac-2013>

"Le **jouet** doit uniquement être connecté à des équipements de classe II portant le symbole suivant"



Equipement de classe II

[symbole 5172 de la
CEI 60417-1]

- **Remplacer** le 7.Z1 par:

"7.Z1 Les **parties accessibles** des **jouets** destinés aux enfants âgés d'au moins 3 ans mais dont l'âge est inférieur à 8 ans, qui dépassent la limite d'échauffement pour les enfants âgés de moins de 3 ans selon le Tableau Z1 (voir 9.9) doivent porter l'avertissement suivant, qui doit être visible par les consommateurs au moment de l'achat:

"Attention Ne convient pas aux enfants de moins de 36 mois"

Le texte "Ne convient pas aux enfants de moins de 36 mois" peut être remplacé par le symbole d'avertissement sur l'âge indiqué dans la EN 71-1.

Le terme "36 mois" peut être remplacé par le terme "3 ans".

Une brève indication du danger spécifique motivant cette restriction (par exemple, surface chaude) doit accompagner l'avertissement sur l'âge ou apparaître dans les instructions qui accompagnent le **jouet**.

Cette exigence ne s'applique pas aux **jouets** qui, en raison de leurs fonctions, dimensions, propriétés et caractéristiques similaires, ne sont manifestement pas destinés aux enfants de moins de 36 mois.

Les **parties accessibles** des **jouets** destinés aux enfants âgés d'au moins 8 ans, et qui dépassent la limite d'échauffement pour les enfants de 3 ans à moins de 8 ans selon le Tableau Z1 (voir 9.9) doit porter l'avertissement suivant qui doit être visible par les consommateurs au moment de l'achat:

"Attention Ne convient pas aux enfants de moins de 8 ans"

Une brève indication du danger spécifique motivant cette restriction (par exemple, surface chaude) doit accompagner l'avertissement sur l'âge ou apparaître dans les instructions qui accompagnent le **jouet**."

- Au 9.1, **remplacer** la NOTE Z1 par:

"NOTE Z1 Parmi les exemples de **jouets** susceptibles de présenter un dysfonctionnement provoquant une manœuvre involontaire pouvant nuire à la sécurité, on peut citer les **jouets** porteurs électriques susceptibles de mouvement, d'accélération ou de changement de direction inattendus, ou les **jouets** fonctionnels tels qu'une machine à coudre **jouet** pouvant se mettre en marche de façon inattendue."

- Dans le dernier paragraphe du 9.1 **remplacer** "prévient" par "empêche".
- Dans le Tableau Z1, dans la ligne de titre, **remplacer** " **Céramique, verre & surfaces en pierre**" par "**Surface en céramique, verre & pierre**"
- **Remplacer** la liste qui suit le Tableau Z1 par:

"Au cours des essais,

- *la soudure ne doit pas couler;*
- *le **jouet** ne doit émettre ni flamme ni métal fondu;*
- *des substances dangereuses, telles que des gaz inflammables ou nocifs, ne doivent pas être émises en quantité pouvant présenter un danger;*
- *la vapeur ne doit pas s'accumuler dans le **jouet**;*
- *les enveloppes ne doivent pas subir de déformation de nature à dégrader leur conformité avec la Norme européenne;*
- *les piles ne doivent pas laisser échapper de substances dangereuses ni exploser;*
- *les matériaux, y compris l'étamine, ne doivent pas se consumer."*

- Au 14.1, **supprimer** "ou accumulateur" après "jouets à pile".
- Au 14.Z1, a), **remplacer** "matériel" par "équipement".
- Au 14.Z1, 6^{ème} paragraphe, **remplacer** "au matériel" par "à l'équipement".
- Au 14.Z1, dans la NOTE Z2, **remplacer** "le matériel" par l'équipement".